



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

MISE EN ACCESSIBILITE DU QUARTIER DE
GOISE - CHAMPOMMIER - CHAMPCLAIROT

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
26 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE MISE EN ACCESSIBILITE DU QUARTIER DE GOISE -
CHAMPOMMIER - CHAMPCLAIROT**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Suite au diagnostic d'accessibilité réalisé en 2008, il a été décidé de rendre accessible les principaux axes de déplacement piéton sur le quartier de Goise-Champommier-Champclairot.

Le projet prévoit de rendre accessibles 17 passages piéton et 11 arrêts de bus.

Le principe retenu pour ce projet est de permettre à toute personne de cheminer sans difficulté et sans danger sur l'ensemble des itinéraires traités.

La priorité est donc donnée au maintien de la chaîne de déplacement, même si certaines contraintes normatives ne peuvent pas être satisfaites.

La mise aux normes du réseau de transport en commun est un des éléments clé de la mise en accessibilité sur le territoire. Les itinéraires ont ainsi été optimisés pour permettre le traitement des principaux arrêts de bus du secteur.

Dans ce cadre, la CAN participera financièrement à la mise en place de ces arrêts de bus, par le biais d'une convention spécifique.

Le projet a fait l'objet d'une consultation par procédure adaptée (> 90 000 € HT).

Le marché est découpé en 3 tranches :

- Tranche ferme : secteur Inkermann / Goise
- Tranche Conditionnelle 1 : secteur Massujat
- Tranche Conditionnelle 2 : secteur Champommier

La commission des Marchés, réunie le 5 septembre 2011, a émis un avis sur le choix de l'attributaire. Il s'agit de l'entreprise SCTP RACAUD pour un montant estimatif total de 208 415,05€ HT, soit 249 264,40€ TTC réparti comme suit :

- Tranche ferme : 121 180,75 € HT soit 144 932,18 € TTC
- Tranche conditionnelle 1 : 34 733,15 € HT soit 41 540,85 € TTC
- Tranche conditionnelle 2 : 52 501,15 € HT soit 62 721,38 € TTC

La dépense est inscrite au BP 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché de travaux avec l'entreprise SCTP RACAUD pour un montant estimatif global de 208 415,05 € HT, soit 249 264,40 € TTC ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE